

## Un ancien président de l'ATE à la mairie?



**A l'occasion des élections municipales en ville de Genève, un ancien président de l'ATE-Genève, Sami Kanaan, fait partie des candidats déclarés pour le Conseil administratif (exécutif).**

L'ATE a toujours pris au sérieux la politique institutionnelle en soutenant les candidates et les candidats proches de ses convictions, afin de faire avancer les dossiers qui lui tiennent à cœur (transports publics, mobilité douce, lutte contre les nuisances dues au bruit, etc.). Le soutien se base sur l'appartenance à l'ATE et les positions sur des objets importants. C'est particulièrement pertinent lorsque des membres actifs font acte de candidature. Petite interview:

*Comment l'ATE est-elle perçue par les autorités municipales et l'administration?*

Sami Kanaan: Dans l'ensemble l'ATE est bien perçue, comme un partenaire engagé et compétent. L'ATE a à la fois un rôle politique au sens large, de lobbying en faveur d'une mobilité compatible avec les objectifs du développement durable, et d'expertise sur les enjeux de la mobilité, à court

et long terme. L'ATE est un acteur incontournable.

*Le rôle des associations est-il valorisé dans les processus de concertation?*

Les associations majeures, bien représentées sur le plan local comme l'ATE, sont en général prises au sérieux en lien avec les principaux dossiers liés à la mobilité. Mais cette concertation est encore trop irrégulière. Tous les acteurs gagneraient à entretenir des relations plus structurées, qui permettraient de mieux anticiper les enjeux, et donc d'être moins dans un mode réactif. L'ATE doit encore trop souvent solliciter l'autorité pour être associée dans certains cas.

*A Genève les prérogatives en matière de mobilité sont plutôt cantonales. Quelle marge de manœuvre pour les communes?*

Il est vrai qu'à Genève les décisions sont prises par l'autorité cantonale mais les villes ont un réel poids, par leur pouvoir de proposition, puis lors de la mise en œuvre des projets. Il est donc essentiel d'entretenir des relations suivies entre l'ATE et la Ville de Genève.

*L'appartenance à une association, non-politique, est-elle utile pour permettre de transcender les clivages partisans?*

Oui, certainement. C'est surtout une belle aventure, enrichissante et formatrice. Avec des moyens essentiellement bénévoles, l'ATE arrive à influencer réellement la



© Philippe Christin

Sami Kanaan, candidat à l'exécutif de la ville de Genève.

politique de mobilité. L'ATE doit rester indépendante des partis et être ouverte au dialogue avec toutes les composantes politiques, même si ses objectifs la rapprochent plus de certaines sensibilités que d'autres.

Propos recueillis par Olivier Norer, président de la section ATE

## Pas de grand stade à Riddes



**Ainsi donc et c'est une issue très positive, il n'y aura pas de grand stade de football sur le territoire de la commune de Riddes, et pas davantage d'infrastructure similaire telle que halle multisports, arène de concerts ou autre installation de même ampleur.**

Le promoteur immobilier Christian Constantin y a définitivement renoncé sur l'ensemble de la surface qu'il a acquise. Cette renonciation a été formalisée dans un acte notarié et, aux fins de garantie, une servitude ad hoc de non-bâtir a été dûment inscrite au registre foncier.

### Convention signée

Cette transaction a mis un terme à la procédure administrative engagée par l'ATE Valais tant en ce qui concerne le stade de football envisagé que les projets de centres commerciaux prévus dans la même zone. Sur ce dernier point, après avoir évalué la situation ju-

ridique, l'ATE Valais a finalement accepté de signer avec ce promoteur une convention sous seing privé, incluant plusieurs exigences environnementales touchant notamment à l'intégration des bâtiments dans le paysage rural de la plaine du Rhône et à l'aménagement d'espaces verts ou arborisés, à la prise en compte de la mobilité douce et à la recherche de solutions en vue d'intégrer une desserte en transports publics.

Si, à ses yeux, une telle convention constitue déjà un progrès par rapport aux implantations antérieures de centres commerciaux, l'ATE Valais n'en déplore pas moins leur multiplication de

part et d'autre du Rhône et la juge incompatible avec une utilisation rationnelle du sol et la sauvegarde des terres agricoles. Elle estime qu'en ce domaine, l'Etat ne saurait se soustraire à ses responsabilités et qu'il incombe à ses autorités de veiller au respect et à la mise en œuvre des principes garantissant un aménagement du territoire conforme aux normes constitutionnelles. ■

### Assemblée générale

L'ATE Valais organise son assemblée générale 2011 le jeudi 16 juin à Martigny, à 19h00 (Salle communale du Vampire). Elle sera suivie à 20h00 d'un débat sur un sujet de mobilité/transports, ouvert à toute personne intéressée.

ATE Valais

### Contact

**FR:** www.ate-fr.ch  
Tél. 026 422 29 74

**GE:** www.ate-ge.ch  
Tél. 022 734 70 64 (mardi et jeudi)

**JU:** www.ate-ju.ch  
Tél. 032 422 88 88

**NE:** www.ate-ne.ch  
Tél. 032 724 28 28

**VS:** www.ate-vs.ch  
Tél. 024 471 94 28

**VD:** www.ate-vd.ch  
Tél. 021 323 54 11

**Groupe régional Bienne**  
www.vcs-be.ch  
Tél. 032 341 75 34

**Groupe régional Jura bernois**  
S'adresser à la section de Berne:  
www.vcs-be.ch  
Tél. 031 318 54 55